

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17996**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chef de projet en communication

Nouvel intitulé : Chef(fe) de projets en communication

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Groupe ISEE | Président |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310n Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le directeur de projets de communication est chargé de la conception, du pilotage et de l'évaluation de plans de communication. Il assure également la responsabilité de l'élaboration et de la gestion du budget. Il bénéficie d'une grande autonomie et rend compte directement à la direction générale. Il assure et supervise les travaux réalisés par des professionnels externes et manage une petite équipe. Le Directeur de projets de communication exerce les fonctions suivantes :

- Conception d'un plan de communication
- Elaboration et suivi du budget
- Pilotage de l'exécution du plan de communication
- Management d'équipe
- Constitution d'un réseau de partenaires
- Exercice d'une veille stratégique

Spécialisation

- Publicité : conception et supervision de la réalisation de supports de communication
- Création d'événement
- Relations presse et relations publiques

A partir d'un brief ou d'une demande directe du commanditaire, concevoir un plan de communication qui s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise en combinant de façon innovante différentes approches médias et/ou hors média.

En fonction de l'enveloppe globale définie par le commanditaire, élaborer et gérer le budget de la campagne de communication en rendant compte à la Direction Générale

À partir du cahier des charges négocié avec le commanditaire, piloter la réalisation et la mise en œuvre du plan de communication en faisant appel à différents prestataires internes et/ou externes, en coordonnant les actions, en faisant face aux aléas qui peuvent surgir et en évaluant l'impact de celui-ci.

Manager la contribution des différents acteurs qui participent à la réalisation et la mise en œuvre des différentes actions du plan de communication en définissant une organisation de travail, en coordonnant les activités et en évaluant le travail de chacun

Construire et faire vivre un portefeuille de contacts en actualisant de façon régulière ses informations sur le secteur, les différents membres de son réseau et leurs évolutions

Exercer une fonction de veille permettant de rester au cœur du système d'information et d'utiliser les nouvelles techniques et technologies de l'information qui émergent.

Concevoir et superviser la réalisation de supports de communication adaptés aux objectifs à atteindre et aux publics visés par le plan de communication en faisant appel à des prestataires internes ou externes

En respectant la culture et les valeurs de l'entreprise commanditaire, concevoir une action de communication événementielle qui va contribuer à la valorisation de son image et au développement de sa réputation, notamment grâce à la mobilisation de sponsors et de personnalités publiques, et en évaluer les effets

Gérer les relations avec les personnalités publiques et les professionnels des médias afin que ceux-ci contribuent à valoriser l'image de l'entreprise, de la marque ou du produit à promouvoir.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités Les Directeurs de projets de communication peuvent travailler dans des entreprises (appelées « annonceurs »), de

moyenne ou grande importance ou dans des agences de communication.

- Directeur de la communication / Directeur de projets de communication / Responsable de projet de communication / Chef de projet communication en agence - Directeur relations publiques et relations presse / Responsable relations publiques et relations presse
- Directeur communication événementielle / Responsable communication événementielle / Organisateur général de salons

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les situations d'évaluation liées à la certification s'appuient essentiellement sur la réalisation de productions telles qu'attendues au niveau du secteur professionnel : conception d'un plan de communication, élaboration d'un budget, conception d'actions de communication, réalisation de supports,... En fonction des expériences des candidats et de leurs compétences, le titre professionnel peut également être obtenu par la mise en oeuvre d'une procédure de VAE

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | 50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1/2 sont des salariés et 1/2 des employeurs. |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | 50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1/2 sont des salariés et 1/2 des employeurs. |
| En contrat de professionnalisation | X | 50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1/2 sont des salariés et 1/2 des employeurs. |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2007 | X | 50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1/2 sont des salariés et 1/2 des employeurs. |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Chef de projet en communication avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.isee.fr

Lieu(x) de certification :

55, rue de Montreuil 75011 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

55, rue de Montreuil
75011 PARIS

73, rue de Montreuil
75011 PARIS

21, rue Franklin
93100 MONTREUIL

Groupe Merkure
384, avenue du Club Hippique
CS 10450
13096 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2

Groupe Saint Joseph
21, rue du Cloître Saint Etienne
10000 TROYES Cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : Chef de projet en communication

Certification suivante : Chef(fe) de projets en communication